

Date : 03/11/05

Modèle type d'étude détaillée
de raccordement au réseau HTA
pour une installation de production

Identification : **Référentiel technique – NOP-RES_35E-SICAP**

Version : **V1**

RESUME/AVERTISSEMENT

Ce document décrit les éléments du rapport d'étude détaillée pour le raccordement d'une installation de production suite à une demande d'étude détaillée.

Résultat de l'étude détaillée

POUR LE RACCORDEMENT DE L'INSTALLATION
DE..... (NOM DU CLIENT ou DENOMINATION
SOCIALE
DE L'ETABLISSEMENT)
AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITE

Nom du site

Site de production [type] à localisation

N°Siret : [numéro de Siret]

Pithiviers, le 18 janvier 2006

Demandeur	Nom de la société Adresse Code postal – Ville Interlocuteur : Nom Tél :
SICAP réseau	Interlocuteur : Nom Tél :

SOMMAIRE

A. Généralités	4
B. Présentation de l' Etude Détaillée.....	5
1 Synthèse de l'étude	5
2 Estimation du délai de réalisation ou de modification d'ouvrages à la charge des gestionnaires de réseaux..	6
3 Conditions financières du raccordement pour la solution proposée.....	6
3.1 Participation financière pour complément d'études (<i>article optionnel</i>)	6
3.2 Participation financière prévisionnelle et délais indicatifs des travaux pour la solution de raccordement.	6
3.3 Participation financière prévisionnelle du Demandeur au titre du droit de suite	6
C. solution de raccordement	8
1 Publication de données d'étude.....	8
2 Raccordement étudié :.....	9
2.1 Situation initiale du réseau	9
2.2 Situation de la file d'attente.....	9
3 Solution de raccordement.....	10
3.1 Travaux HTA et BT	10
3.2 Poste source.....	10
3.3 Solution de raccordement HTB	10
3.4 Poste de livraison	10
3.5 Installation intérieure.....	10
4 Coût des travaux.....	11
4.1 Travaux HTA et BT	11
4.2 Travaux poste source	11
4.3 Travaux dans le poste de livraison	11
4.4 Récapitulatif	11
5 Participation financière du producteur au titre du droit de suite	12
5.1 Réseau HTA et BT.....	12
5.2 Poste source.....	12
5.3 Récapitulatif	12
D. Solution de raccordement – résultats des études	13
1 Tracé prévisionnel de la solution de raccordement	13

A. GENERALITES

Ce document correspond à un rapport **d'étude détaillée** du raccordement de votre installation de production [type] au Réseau Public de Distribution (RPD) de la SICAP faisant suite à la "demande d'étude détaillée" du **XX**. La présente étude ne vaut pas offre de raccordement.

Cette étude détaillée a pour objectif de présenter les conditions techniques et financières du raccordement à partir des fiches de collecte de données de l'installation de production, et ce en fonction des projets déjà en file d'attente au moment de votre demande. Elle indique également les éventuels effacements et leur durée prévisionnelle qui pourraient être demandés au producteur, sans contrepartie financière de leur part, durant la période nécessaire à la levée de contrainte réseau. Ce document présente la solution de raccordement possible pour le raccordement du site **XXX**.

Conformément à la procédure de traitement des demandes de raccordement publiée sur le site Internet de la SICAP, cette étude détaillée ne constitue pas une proposition technique et financière dès lors que la solution technique retenue, son coût et ses délais de réalisation sont fournis sous réserve qu'il n'y ait pas de modification dans la file d'attente qui affecterait la capacité d'accueil de l'endroit où le raccordement est envisagé.

Ce document présente la description des travaux nécessaires au raccordement de votre installation avec une indication du coût et des délais de réalisation. Cette étude a été réalisée selon la réglementation en vigueur relative aux prescriptions techniques de conception et de fonctionnement pour le raccordement à un réseau public de distribution d'une installation de production d'énergie électrique à savoir le décret du 13 mars 2003 et ses arrêtés d'application : l'arrêté du 17 mars 2003 et son arrêté modificatif du 22 avril 2003.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution de la présente étude détaillée, le Distributeur rappelle au Producteur l'existence de son référentiel technique. Ce référentiel technique expose les dispositions réglementaires applicables et les règles techniques complémentaires que le Distributeur applique à l'ensemble des utilisateurs pour assurer l'accès au réseau public de distribution. Le référentiel technique est accessible à l'adresse Internet www.sicap-pithiviers.net. Les documents du référentiel technique sont communiqués au Producteur à sa demande écrite.

Le Producteur reconnaît avoir été informé préalablement à la conclusion de la présente étude détaillée de l'existence du référentiel technique publié par le Distributeur.

Dans certains cas, le raccordement de l'installation est possible, mais pour que celle-ci puisse fonctionner à tout moment à sa puissance maximale, des modifications d'ouvrages dont le financement incombe aux gestionnaires de réseaux, sont indispensables. La réponse fournie par le gestionnaire comporte une estimation de ce délai de réalisation.

Cette étude détaillée peut donner lieu à établissement d'une Proposition Technique et Financière dès lors que le demandeur dispose du document pertinent permettant l'entrée dans la file d'attente. Le gestionnaire de réseaux dispose d'un délai de 1 mois pour confirmer le résultat de cette étude détaillée à la condition que les données techniques de l'installation et l'état de la file d'attente soient inchangés. Si le résultat de l'étude détaillée ne peut être confirmé le gestionnaire de réseau aura 3 mois pour actualiser l'étude détaillée et rédiger une PTF, si un changement des données techniques ou dans la file d'attente est intervenu depuis le dépôt de la demande et est de nature à en modifier le résultat. Dans le cas où les données techniques sont modifiées, les compléments d'étude feront l'objet d'une facturation.

B. PRESENTATION DE L' ETUDE DETAILLEE

1 Synthèse de l'étude

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des résultats de l'étude détaillée.

Solution retenue	Résultats étude										
	Contraintes réseau HTA		Contraintes poste source	Contraintes réseau HTB	Tenue aux lcc	Contrainte flicker	Contrainte TCFM	Contrainte enclenchement TR	Protection de découplage	Plan de protection	Commentaire
	I	U									

2 Estimation du délai de réalisation ou de modification d'ouvrages à la charge des gestionnaires de réseaux

Ces travaux sont indispensables pour que l'installation puisse fonctionner à tout moment à sa puissance maximale. Pendant ce délai, le Distributeur est susceptible d'exiger du Demandeur, sans contrepartie financière pendant une durée maximale de XXX (j/m), qu'il réduise à certains moments, dont la durée et les périodes prévisionnelles sont déclarées, tout ou partie de la puissance fournie par son installation.

Les périodes prévisionnelles de limitation de puissance seront limitées dans le temps à [Périodes de l'année concernées].

La durée d'effacement (totale ou partielle) à envisager par période en fonction de l'historique du risque est de : XXX (j/m).

Les engagements et responsabilités liés à ces effacements du Demandeur seront contractualisés dans la Convention de Raccordement, dans la Convention d'Exploitation et dans le Contrat d'Accès au Réseau de Distribution en Injection. Cette disposition ne remet pas en cause l'ordre d'attribution des capacités d'accueil.

3 Conditions financières du raccordement pour la solution proposée

3.1 Participation financière pour complément d'études (article optionnel)

Un changement dans les données techniques de l'installation étant intervenu depuis l'étude détaillée réalisée préalablement à la demande de la présente Proposition Technique et Financière, le complément d'études nécessaire à l'actualisation de l'étude détaillée fait l'objet de la facturation suivante :

Participation financière pour complément d'études	Montant (Euros)	Commentaires
Frais pour complément d'études	X	
Total HT	X	

3.2 Participation financière prévisionnelle et délais indicatifs des travaux pour la solution de raccordement

Récapitulatif du coût des travaux pour la solution retenue	Montant prévisionnel (Euros)	Délai indicatif de mise à disposition
Travaux dans le poste de livraison du Demandeur	X	
Travaux sur le réseau HTA et BT	X	xx mois ¹
Travaux dans le poste source	X	xx mois ²
Essais de mise en service et Convention d'Exploitation	X	
Total HT	X	

3.3 Participation financière prévisionnelle du Demandeur au titre du droit de suite³

Les caractéristiques des ouvrages soumis au droit de suite figurent au Chapitre C.

¹ Le délai de réalisation des travaux sur le réseau s'entend à compter de la signature de la Convention de Raccordement. Ce délai a vocation à couvrir la période de réalisation des travaux. Il est donné à titre indicatif et n'intègre pas les délais d'étude et de consultation des entreprises. Ces derniers sont pris en compte dans le délai d'établissement de la Convention de Raccordement.

² Le délai de réalisation des travaux dans le poste source peut être initialisé par le Demandeur avant la signature de Convention de Raccordement,

³ Conformément au cahier des charges annexé à la convention de concession pour le service public de distribution d'énergie électrique signée entre le Distributeur et l'autorité concédante sur le territoire de laquelle est située l'Installation, les ouvrages déjà construits pour le raccordement d'un tiers, n'ayant pas fait l'objet d'une participation forfaitaire par ce tiers à leurs frais d'établissement et utilisés pour le raccordement au RPD de l'Installation du Demandeur, sont soumis au Droit de Suite.

La participation financière du Demandeur au titre du droit de suite est basée sur la date de mise en service industrielle.

<i>Participation financière prévisionnelle du Demandeur au titre du droit de suite</i>	Montant prévisionnel (Euros)
Réseau HTA et BT	X
Poste source	X
Total HT	X

C. SOLUTION DE RACCORDEMENT

1 Publication de données d'étude

La solution de raccordement présente l'ensemble des dispositions permettant le raccordement de l'installation ainsi que les coûts associés. Ces dispositions concernent :

- les travaux HTA et BT,
- le poste source,
- la solution de raccordement HTB,
- le poste de livraison,
- et l'installation intérieure.

Si le caractère perturbateur de l'installation est avéré les hypothèses et résultats des études sont directement publiés afin de définir une solution au niveau de l'installation intérieure. Il s'agit des études concernant :

- les niveaux de variations rapides de tension - A-coup de tension à l'enclenchement des transformateurs d'évacuation
- les niveaux de variations rapides de tension – Flicker
- la condition de transmission du signal tarifaire,
- les niveaux de distorsion harmonique.

Les hypothèses ainsi que l'ensemble des études ayant amené à caractériser les résultats de la solution de raccordement peuvent être fournis sur simple demande. Il s'agit des études concernant :

- la tenue thermique des ouvrages - Plan de tension HTA et BT
- le poste source : tenue thermique des ouvrages, tenue de la tension
- la tenue des matériels de réseau aux courants de court circuit
- la conditions de transmission du signal tarifaire
- les niveaux de variations rapides de tension - A-coup de tension à l'enclenchement des transformateurs d'évacuation
- les niveaux de variations rapides de tension – Flicker
- les niveaux de distorsion harmonique
- le plan de protection HTA
- le choix de la protection de découplage
- la mise en œuvre d'un dispositif d'échange d'informations d'exploitation

2 Raccordement étudié :

2.1 Situation initiale du réseau

Poste-source alimentant le départ :

Arrivées HTB :

Départ HTA initialement prévu pour le raccordement :

Transformateur alimentant le départ :

Tableau HTA alimentant le départ :

Tronçon ou point de piquage sur départ

Nature/Longueur de dérivation/entrée en coupure à créer :

2.2 Situation de la file d'attente

Zone	Puissance cumulée dans la file d'attente (MW)
Poste source XXX	
Réseau HTB	

3 Solution de raccordement

3.1 Travaux HTA et BT

3.2 Poste source

3.3 Solution de raccordement HTB

3.4 Poste de livraison

3.5 Installation intérieure

4 Coût des travaux

4.1 Travaux HTA et BT

	Quantité	Montant prévisionnel (Euros)
A - Travaux de raccordement sur le réseau HTA		
Travaux sur les réseaux HTA aériens	X	X
Travaux sur les réseaux HTA souterrains	X	X
B - Travaux d'adaptation du réseau HTA		
Travaux sur les réseaux HTA aériens	X	X
Travaux sur les réseaux HTA souterrains	X	X
C - Travaux d'adaptation dans les postes HTA/BT		
Total		X

4.2 Travaux poste source

	Montant prévisionnel (Euros)
A – Travaux sur les circuits courants forts du poste source	
Jeu de barres HTA	X
Transformateur HTB/HTA	X
Cellule transformateur et liaison HTA	X
Mise à la terre du neutre HTA par BPN+RPN	X
B – Adaptation du contrôle commande du poste source et du système de téléconduite	
Tranches transformateur	X
Adaptation du plan de protection	X
Adaptation de la conduite des réseaux	X
C - Interventions dans le poste source	
Consignations	X
D – Autres travaux dans le poste source(notamment protégéabilité du réseau HTB)	
	X
Total	X

4.3 Travaux dans le poste de livraison

	Montant prévisionnel (Euros)
Essais et mise en service protection C13-100	X
Essais et mise en service protection de découplage	X
Total	X

4.4 Récapitulatif

Récapitulatif du coût des travaux pour la solution retenue	Montant prévisionnel (Euros)	Délai indicatif de mise à disposition
Travaux dans le poste de livraison du Demandeur	X	
Travaux sur le réseau HTA et BT	X	xx mois ⁴
Travaux dans le poste source	X	xx mois ⁵
Essais de mise en service et Convention d'Exploitation	X	
Total HT	X	

⁴ Le délai de réalisation des travaux sur le réseau s'entend à compter de la signature de la Convention de Raccordement. Ce délai a vocation à couvrir la période de réalisation des travaux. Ce délai a vocation à couvrir la période de réalisation des travaux. Il est donné à titre indicatif et n'intègre pas les délais d'étude et de consultation des entreprises. Ces derniers sont intégrés dans le délai d'établissement de la Convention de Raccordement.

⁵ Certains travaux dans le poste source peuvent être initialisés par le demandeur afin de réduire le délai indicatif de mise à disposition (exemple : commande d'un transformateur HTA).

5 Participation financière du producteur au titre du droit de suite

5.1 Réseau HTA et BT

Descriptif technique	Montant prévisionnel dû au titre du droit de suite (Euros)
	X
Total	X

5.2 Poste source

Descriptif technique	Montant prévisionnel dû au titre du droit de suite (Euros)
	X
Total	X

5.3 Récapitulatif

<i>Participation financière prévisionnelle du Demandeur au titre du droit de suite</i>	Montant prévisionnel (Euros)
Réseau HTA et BT	X
Poste source	X
Total HT	X

D. SOLUTION DE RACCORDEMENT – RESULTATS DES ETUDES

6 Tracé prévisionnel de la solution de raccordement